

Rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale relative au syndrome d'épuisement professionnel (ou burn out)

24/02/2017

Ce rapport est structuré en six parties : les contours du burn out, la réalité du burn out dans le monde du travail, le caractère inadéquat des réponses apportées face à la réalité de l'épuisement professionnel, la reconnaissance du burn out, les perspectives pour l'établissement d'un tableau de maladie professionnelle relatif au burn out et les réalités du coût social du burn out.

La mission d'information formule 27 propositions, notamment : la mise en place d'un centre national de référence sur la santé psychique au travail chargé de développer la veille sanitaire, l'épidémiologie et la prévention ; l'amélioration des certificats de décès afin de mieux connaître la réalité des suicides pouvant être liés à une souffrance psychique au travail ; l'élaboration d'outils d'évaluation des risques ; la formation théorique et pratique des futurs managers notamment à la vigilance contre les risques psychosociaux ; l'élaboration d'un tableau de maladie professionnelle.